



Montreuil le 7 février 2011

Madame Dominique Voynet, Sénatrice-Maire
Aux Présidentes et Présidents des groupes politiques,

Mesdames et Messieurs,

Comme vous le savez un protocole d'accord a été conclu entre le gouvernement (Maurice Leroy) et la Région (Jean-Paul Huchon) sur les principes d'une action concertée pour la mise en œuvre du plan de mobilisation pour les transports * et pour la réalisation d'un nouveau réseau de métro automatique appelé Grand Paris Express.

Ce projet, capital pour l'avenir de la ville de Montreuil et pour l'amélioration des transports publics notamment dans le haut Montreuil, a été inscrit aux débats publics de la CNDP, commission nationale.

La carte annexée à cet accord prévoit la réalisation d'un arc Est entre Val de Fontenay et Bobigny la Folie, desservant Montreuil avec une station aux Ruffins (correspondance avec le tram T1) et une station à l'hôpital intercommunal (correspondance avec les lignes 9 et 11 du métro).

Mais, l'accord place ce tracé direct en concurrence avec celui, plus à l'Est, proposé par le Conseil général de Seine St Denis, qui relie Bobigny à Noisy-le-Grand, sans passer par Montreuil. Ce tracé plus cher et moins performant a reçu le soutien de nombreux élus du CG 93 et risque d'être retenu si Montreuil et les villes voisines ne se mobilisent pas suffisamment.

Une mission d'évaluation a été créée sous l'égide de la DATAR. Elle doit, d'ici le 26 février, proposer à l'Etat et à la Région les critères de choix en faveur des tracés, en particulier le direct (par Montreuil) et le tracé Est (par Noisy-le-Grand).

Compte tenu de l'urgence, par courrier du 3 février, nous avons proposé à Madame Voynet, Sénatrice-Maire, d'inscrire cette question à l'ordre du jour du prochain conseil municipal, dès le 10 février. La réunion suivante du conseil serait trop tardive puisqu'elle aura lieu le 31 mars.

En l'absence de réponse, nous nous tournons vers les présidents et présidentes de groupes afin que ce point soit inscrit à l'ordre du jour en application de l'article 4 du règlement intérieur (pour l'urgence) et qu'une suspension de séance permette à l'AMUTC de s'exprimer en application de l'article 21 du dit règlement.

Nous souhaitons que le conseil municipal vote un vœu soutenant clairement le trajet direct et qu'il mandate ses représentants au conseil communautaire d'Est Ensemble pour que la communauté d'agglomération soutienne également ce tracé direct qui desservirait la partie de l'agglomération qui est aujourd'hui dépourvue de tout transport efficace et régulier.

Vous trouverez en appui à notre demande la copie du courrier adressé à Madame Voynet ainsi que la carte représentant les tracés proposés.

Restant à votre disposition,

Nous vous assurons, Madame, Monsieur, de nos sentiments les meilleurs.

Pour le bureau AMUTC,

Le Président, Alain Fabre

- Qui inclut notamment les prolongements de la ligne 11 du métro entre les Lilas et l'hôpital intercommunal, du tram T1 de Noisy-le-Sec à Bobigny, ainsi que le lancement des études pour le prolongement de la ligne 9 jusqu'à l'hôpital.
- L'AMUTC revendique le prolongement de la M11 en une seule phase et celui de la M9 dans la foulée immédiate.